

# Enquête industrie Mécanique-Métallurgie

(Mécanique-Métallurgie / Électricité-Électronique / Industrie automobile)

La CCI de la Vendée a mené une enquête auprès des entreprises industrielles vendéennes afin d'analyser la structuration et l'organisation de ces dernières en matière de filières et de marchés.

Ce document présente les principaux résultats de l'enquête réalisée, avec l'appui de l'UIMV, auprès des industries de la Mécanique-Métallurgie qui regroupent, dans le cas présent, les secteurs : « mécanique-métallurgie », « électrique et électronique » et « industrie automobile ».

Sur les 586 établissements enquêtés, 462 ont répondu, soit un taux de retour de 79 %. Ce dernier atteint même près de 100 % pour les établissements de 10 salariés et plus. En termes d'effectifs salariés, les entreprises ayant répondu à l'enquête rassemblent 99 % des emplois du secteur. L'échantillon recueilli est ainsi représentatif aussi bien en termes d'activité qu'au regard de la répartition géographique des entreprises sur le territoire vendéen (voir tableau des réponses à l'enquête en fin de document).

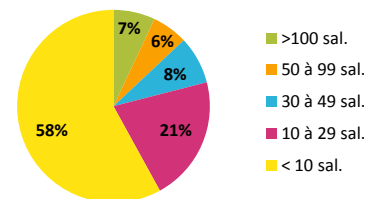
## Éléments de structure de la Mécanique-Métallurgie en Vendée

→ 586 établissements, **32 % des établissements industriels vendéens.**

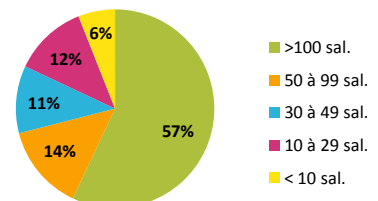
→ 16 726 emplois, **32 % des emplois industriels vendéens.**

→ **Évolution sur 10 ans** : diminution du nombre d'établissements de 7 % (perte nette d'une 40<sup>aine</sup> d'établissements) et repli des effectifs salariés de 3 % (perte nette de près de 550 emplois).

ÉTABLISSEMENTS	En nombre
< 10 salariés	341
10 à 29 salariés	121
30 à 49 salariés	49
50 à 99 salariés	35
100 salariés et +	40
<b>TOTAL</b>	<b>586</b>

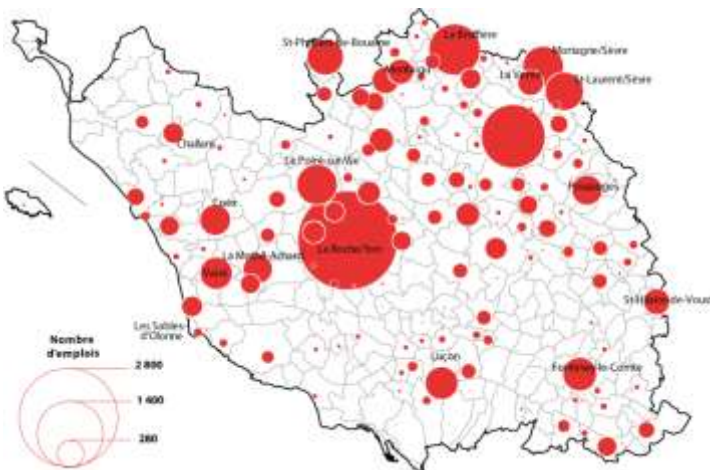


EMPLOIS	En nombre
< 10 salariés	922
10 à 29 salariés	1 967
30 à 49 salariés	1 882
50 à 99 salariés	2 380
100 salariés et +	9 575
<b>TOTAL</b>	<b>16 726</b>

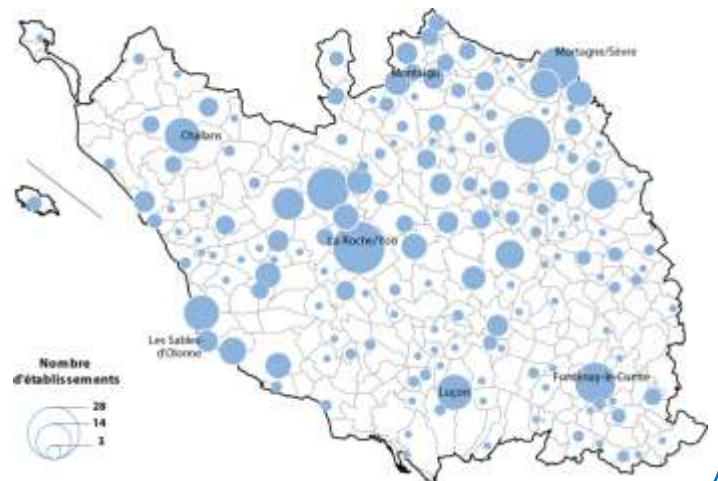


## Localisation des établissements de la Mécanique-Métallurgie par commune

**EMPLOIS**

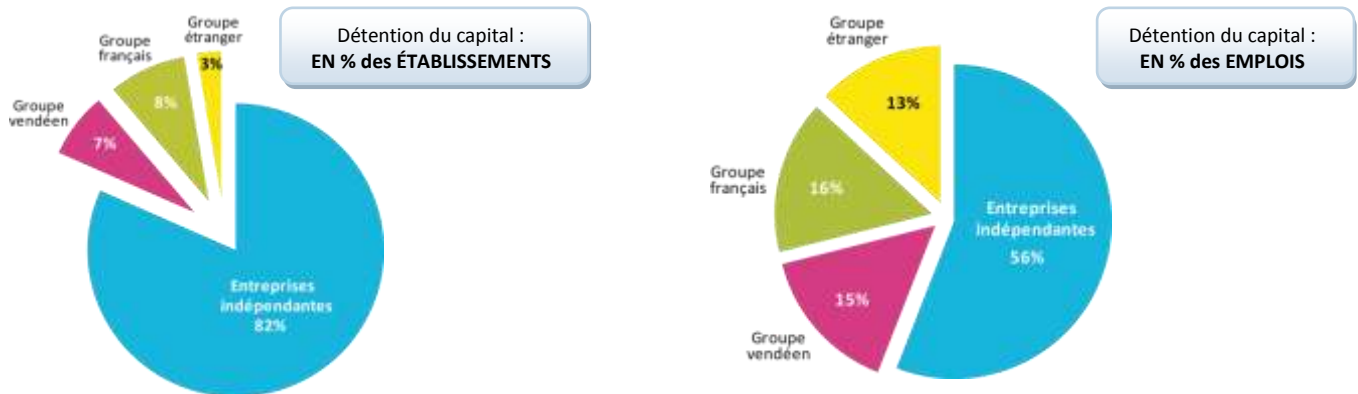


**ÉTABLISSEMENTS**



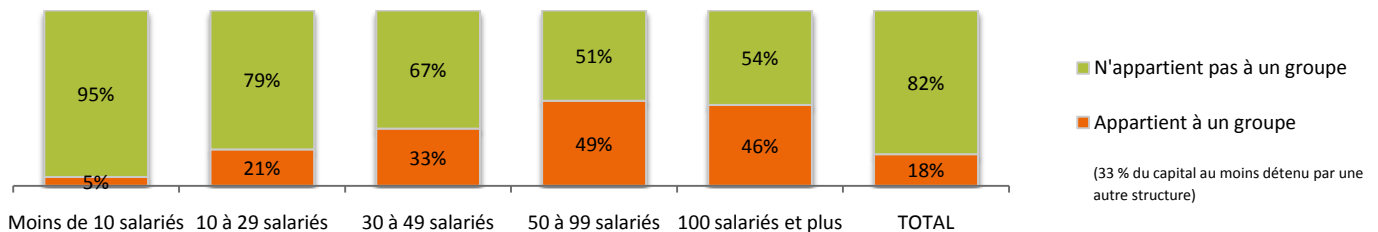
## Le siège de décision est vendéen pour 9 établissements sur 10

82 % des établissements sont indépendants et 7 % relèvent d'un groupe vendéen



➔ Seuls 11 % des établissements dépendent d'un groupe dont le siège est situé hors de notre département. Ces derniers rassemblent néanmoins 30 % des emplois de la mécanique-métallurgie.

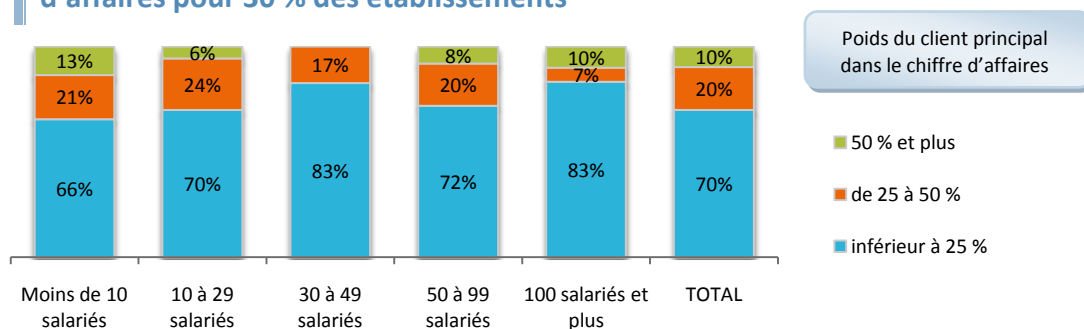
L'appartenance à un groupe est fortement corrélée à la taille de l'établissement



## Une exposition au risque client globalement peu élevée

La dépendance vis-à-vis d'un client est effective lorsque le chiffre d'affaires réalisé avec ce dernier est supérieur à 25 %. Une diminution, ou un arrêt brutal, des commandes passées par ce dernier peut en effet fragiliser l'entreprise avec des conséquences directes sur les emplois, voire sur sa pérennité.

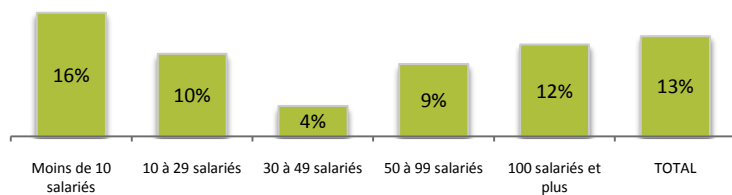
Le client principal représente plus de 25 % du chiffre d'affaires pour 30 % des établissements



➔ Bien que ce constat de dépendance au client principal soit un peu plus marqué pour les établissements de moins de 10 salariés (34 % d'entre eux), il n'existe toutefois pas, de manière extrêmement nette, de corrélation entre « dépendance client » et taille de l'établissement.

➔ Les établissements qualifiés en « situation de dépendance au client principal » représentent 2 602 emplois, soit près de 16 % de l'ensemble des emplois de la mécanique-métallurgie.

## Les 2 principaux clients génèrent plus de 50 % du chiffre d'affaires pour seulement 13 % des établissements

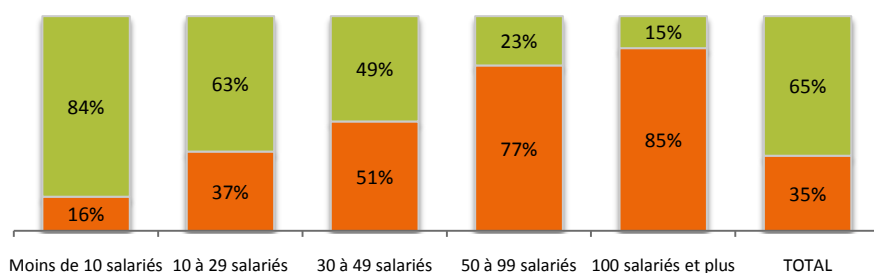


Établissements pour lesquels le poids des 2 clients principaux excède 50 % du CA

- ➔ Le poids des 2 principaux clients dans le CA demeure également relativement réduit, quelle que soit la taille des établissements, et confirme le constat d'une exposition au risque client plutôt maîtrisée.

## Activité à l'export : 35 % des établissements ont exporté au cours des 2 dernières années... mais demeurent insuffisamment structurés pour cette activité

### Plus les établissements sont grands ... plus ils exportent

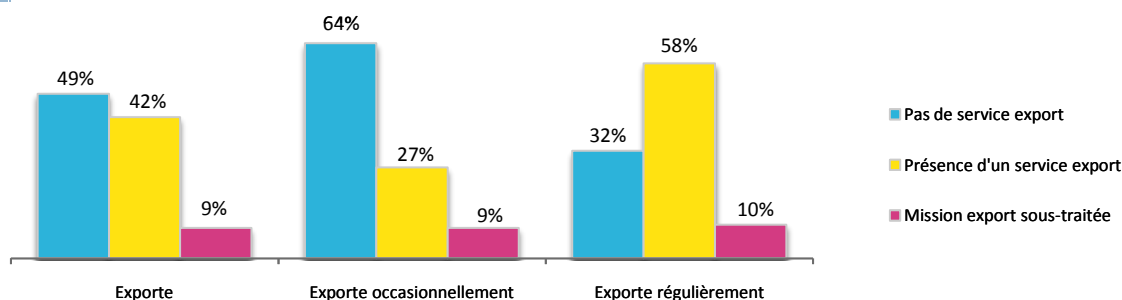


Avez-vous exporté au cours des 2 dernières années ?

■ Non ■ Oui

- ➔ Alors que 16 % des moins de 10 salariés travaillent à l'international, ils sont 81 % pour les plus de 50 salariés.
- ➔ Parmi l'ensemble des exportateurs, 56 % déclarent une activité export régulière et 44 % occasionnelle.

### 1 entreprise sur 2 qui exporte n'a pas de service export



- ➔ Si 70 % des établissements exportateurs de moins de 30 salariés ne sont pas structurés pour l'exportation (*absence de service export ou sous-traité*), il convient aussi de souligner que plus du quart de ceux employant plus de 30 salariés sont dans la même situation (25 % pour les 30 à 49 salariés, 29 % pour les 50 à 99 et 26 % pour les plus de 100).
- ➔ Plus encore, parmi ceux qui exportent régulièrement, seuls 68 % disposent de personnel dédié à cette mission. Ce constat illustre assez clairement que l'export n'est pas encore complètement intégré dans la stratégie de nombre d'entreprises, et notamment en termes d'investissements à long terme nécessaires à la structuration d'une telle activité.

## Une offre à plus forte valeur ajoutée grâce à l'intégration de services « études/conception/industrialisation » dans nombre d'établissements

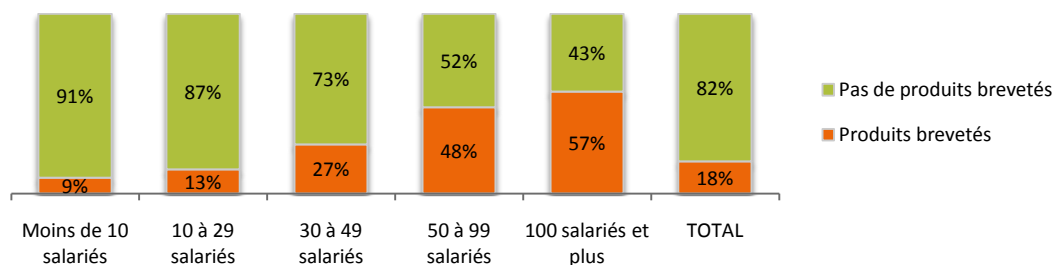
La présence de moyens d'études en interne et/ou la possibilité de s'appuyer sur des structures de recherche en externe constituent aujourd'hui des éléments essentiels dans la compétitivité d'une entreprise en lui permettant de proposer des savoir-faire innovants et à plus forte valeur ajoutée.

### 1 établissement sur 2 dispose d'un service études



- ➔ Si les établissements de plus de 50 salariés sont tous dotés d'un service « étude/conception/industrialisation », il convient cependant de souligner une présence significative de telles fonctions dans les entreprises de taille moins importante, y compris dans les plus petites ; 57 % des établissements de 10 à 29 salariés et 1/4 des moins de 10 disposent en effet d'un tel service.
- ➔ Il est également à noter qu'il n'existe pas de corrélation entre la présence d'un service étude et les filières (telles que décrites ci-après dans ce document) dans lesquelles opèrent les établissements enquêtés.

### Les produits brevetés ne sont pas l'exclusivité des plus grandes entreprises



- ➔ Plus l'entreprise est grande, plus elle est structurée en matière de recherche et développement et plus elle est à même de breveter certains produits ou procédés. Encore une fois, il est à noter que ces produits brevetés ne sont pas l'exclusivité des plus grandes structures ; parmi les entreprises de moins de 30 salariés, 10% indiquent en effet en disposer.

## Les filières (marchés) et les types d'offre des entreprises vendéennes de la Mécanique-Métallurgie

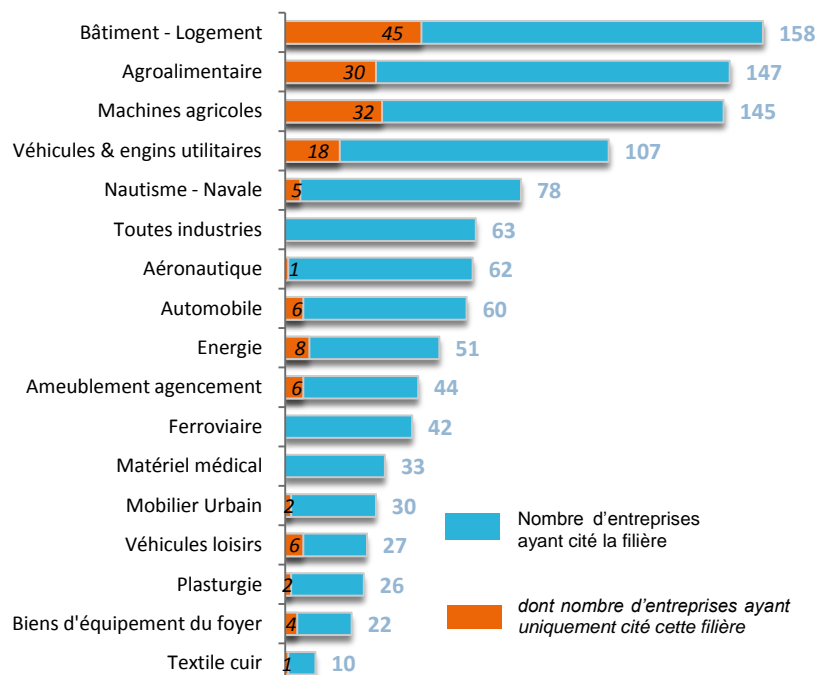
Selon l'INSEE, « la filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini ». La filière, ce n'est pas un secteur d'activité. Elle intègre généralement plusieurs branches. Par extension, le terme de filière est aussi envisagé dans ce travail dans le sens de celui de marché vers lequel se destine la production ou toute autre intervention réalisée par l'entreprise.

Dans cette partie, l'analyse des filières et des types d'offre déclarés par les établissements enquêtés a été réalisée, pour partie, sur la base d'un nombre de citations. La somme de ces citations est supérieure au nombre des établissements enquêtés (au global ou par filière) puisque ces derniers peuvent intervenir dans plusieurs filières au sein desquelles ils peuvent également proposer plusieurs types d'offre.

### Une réelle diversité des filières / marchés

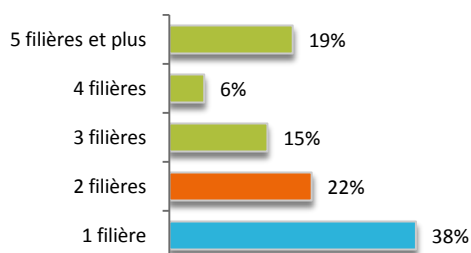
➔ Derrière 4 marchés principaux (« bâtiment-logement », « agroalimentaire », « machines agricoles » et « véhicules et engins utilitaires ») qui rassemblent chacun de 110 à 150 établissements, l'industrie vendéenne de la mécanique-métallurgie se caractérise globalement par une réelle diversité des filières qu'il alimentent.

➔ Cette diversité de l'offre industrielle constitue sans doute une des forces du tissu de la mécanique-métallurgie vendéenne et vraisemblablement un terrain fertile pour des approches collaboratives sur tel ou tel marché.

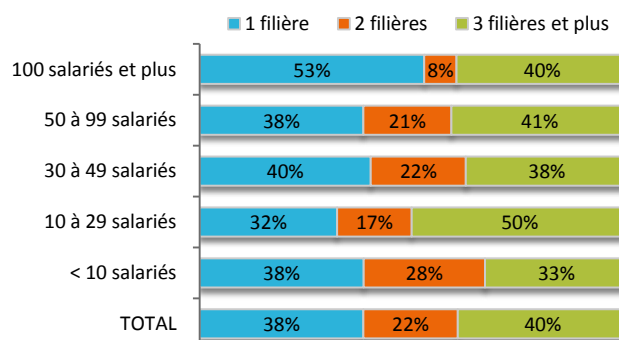


### 6 établissements sur 10 interviennent dans au moins 2 filières

Répartition pour l'ensemble des établissements



➔ 62 % des établissements ont indiqué opérer dans au moins 2 filières et 25 % dans 4 filières ou plus.



➔ A l'inverse, 38 % des établissements ont déclaré n'opérer que dans une seule filière. Parmi ces derniers, les établissements de plus de 100 salariés sont ceux pour lesquels cette orientation « mono-filière » est la plus marquée (53 % d'entre eux).

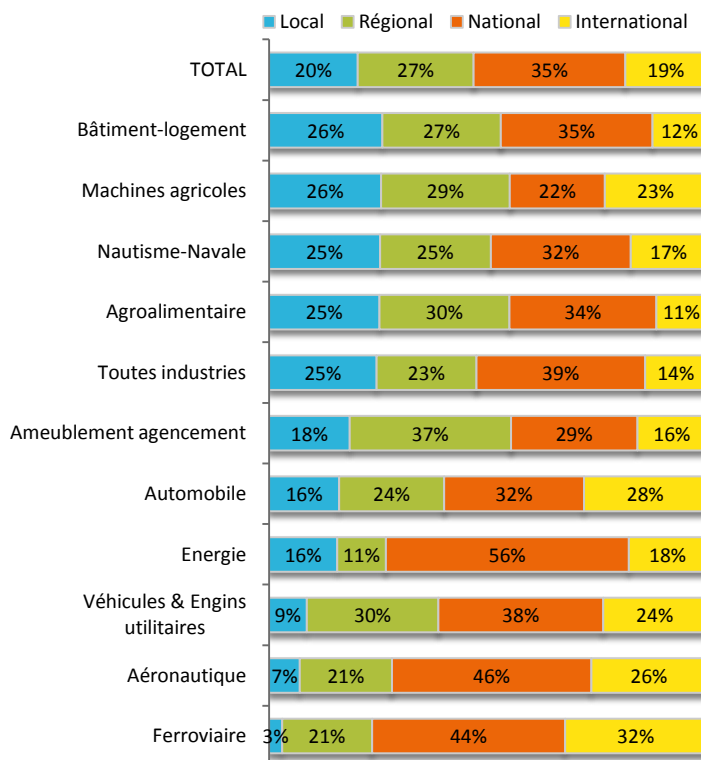
## Des marchés dont le rayonnement géographique dépasse largement le cadre local ou régional

➔ Si une part conséquente des principales filières de la mécanique-métallurgie vendéenne, comme « l'agroalimentaire », « les machines agricoles », « le bâtiment-logement », « le nautisme-navale », ou encore, « l'ameublement-agencement », s'organisent davantage sur des marchés locaux/régionaux en s'appuyant sur les spécificités et/ou les donneurs d'ordres de l'industrie vendéenne et régionale, elles rayonnent toutefois toutes largement au-delà de ce cadre géographique. Près de la moitié des établissements qui opèrent dans ces filières peuvent en effet également toucher des marchés nationaux et internationaux.

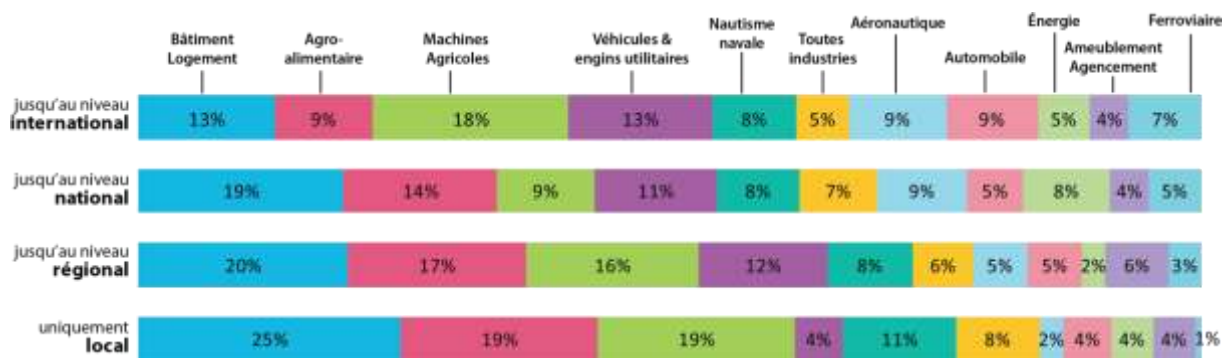
➔ Les autres filières, dont « l'automobile », « l'énergie », les « véhicules et engins utilitaires », « l'aéronautique » ou « le ferroviaire », répondent pour leur part à des logiques de marchés plus ouvertes sur les échelles nationales ou internationales (donneurs d'ordre qui sont des grands groupes nationaux ou internationaux, inscription moins forte ou potentialités plus réduites de ces marchés dans nos territoires, ...).

### Structure du rayonnement géographique des 10 principales filières

- **Local** = marché au rayonnement uniquement local dans la filière considérée.  
 - **Régional** = marché au rayonnement au mieux régional dans la filière considérée (donc potentiellement du local au régional)  
 - ...



### Poids relatif des 10 principales filières pour chaque niveau de rayonnement géographique



➔ Si les établissements de la filière « ferroviaire » sont davantage tournés vers l'international (32 % d'entre eux travaillent jusqu'à l'échelle internationale), leur poids dans l'ensemble de l'offre à l'international (toutes filières confondues) demeure toutefois mesuré comparé à celui des filières « machines agricoles » ou encore « bâtiment-logement ».

➔ A l'inverse, les filières « bâtiment-logement », « agroalimentaire » et « machines agricoles » concentrent, à elles seules, près des 2/3 de l'ensemble des entreprises s'exprimant uniquement sur des marchés locaux.

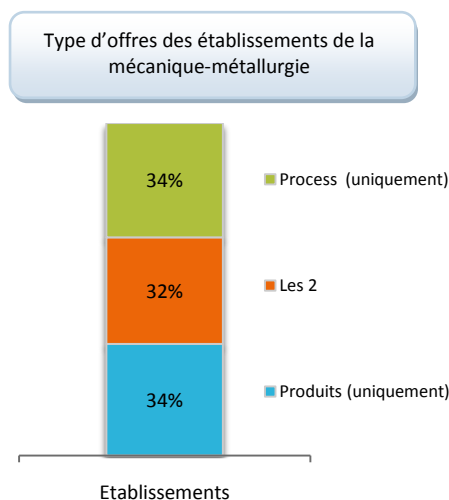


## Produits et process : une répartition parfaitement équilibrée de l'offre des établissements vendéens de la Mécanique-Métallurgie

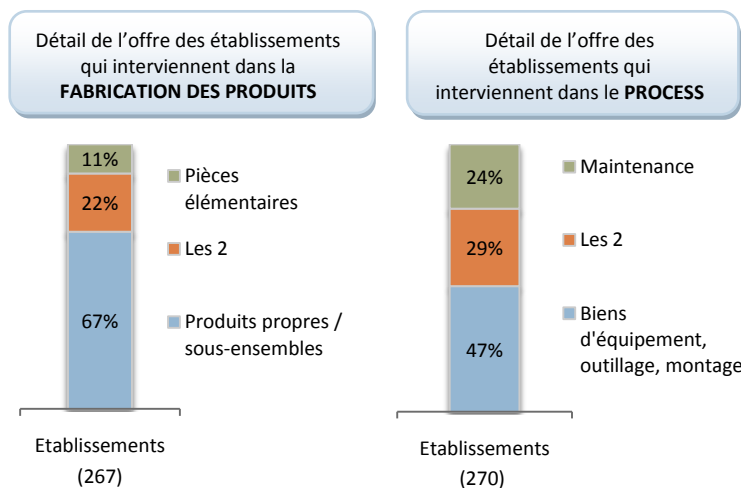
**Fabrication de produits** : produits propres/sous-ensembles et(ou) pièces élémentaires

**Process industriel** : biens d'équipement industriels, outillage, installation/montage, maintenance = fonctions support à la production

- ➔ Les fonctions de support à la production industrielle (process) participent de l'offre des 2/3 des entreprises du secteur de la mécanique-métallurgie. Parmi ces dernières, 1/3 a une activité exclusivement organisée autour de cette orientation (*biens d'équipement industriels, outillage, installation-montage et/ou maintenance*) et 1/3 intervient à la fois sur les process et les produits, et dispose ainsi d'une offre de services plus complexe et élaborée.
- ➔ Inversement, on pourrait tout aussi bien dire que les 2/3 des établissements interviennent dans la fabrication de produits ; pour 1/3 exclusivement et pour l'autre tiers combiné avec des fonctions orientées vers les process industriels.



- ➔ Parmi les établissements qui interviennent dans la fabrication de produits, seule une minorité (11 %) a une activité dédiée uniquement à la fabrication de pièces élémentaires ; activité de rang inférieur dans la chaîne de sous-traitance.

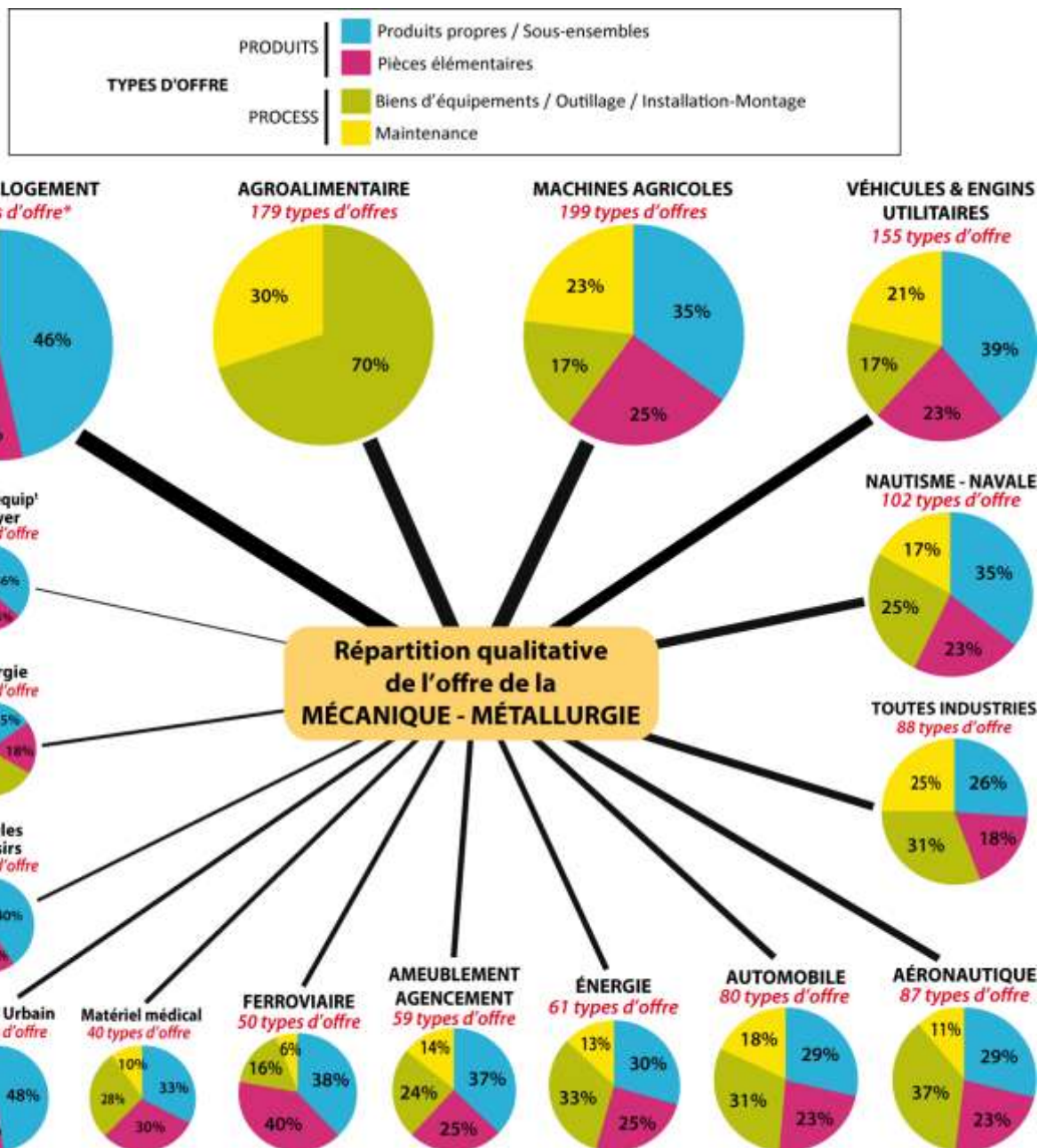


# Répartition qualitative de l'offre proposée par les établissements vendéens de la Mécanique-Métallurgie pour les principales filières/marchés du secteur

## Note de lecture du graphique

\* La répartition (en pourcentage) des types d'offre est facteur du nombre de réponses recensées pour chaque filière. Ce nombre est supérieur à celui des établissements qui y opèrent puisque chacun d'entre eux peut avoir cité plusieurs types d'offre (différents produits et/ou process) pour chaque filière déclarée.

- La taille des cercles rappelle le poids de chaque filière en nombre d'établissements (cf. page 5).



## Annexe : Taux de réponse à l'enquête selon la taille et les effectifs des établissements

ÉTABLISSEMENTS	Total Vendée (en nombre)	Réponses enquête (en nombre)	TAUX DE REPONSE
< 10 salariés	341	219	64 %
10 à 29 salariés	121	119	98 %
30 à 49 salariés	49	49	100 %
50 à 99 salariés	35	35	100 %
100 salariés et +	40	40	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>586</b>	<b>462</b>	<b>79 %</b>

EMPLOIS	Total Vendée (en nombre)	Réponses enquête (en nombre)	TAUX DE REPONSE
< 10 salariés	922	727	79 %
10 à 29 salariés	1 967	1 924	98 %
30 à 49 salariés	1 882	1 882	100 %
50 à 99 salariés	2 380	2 380	100 %
100 salariés et +	9 575	9 575	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>16 726</b>	<b>16 488</b>	<b>99 %</b>